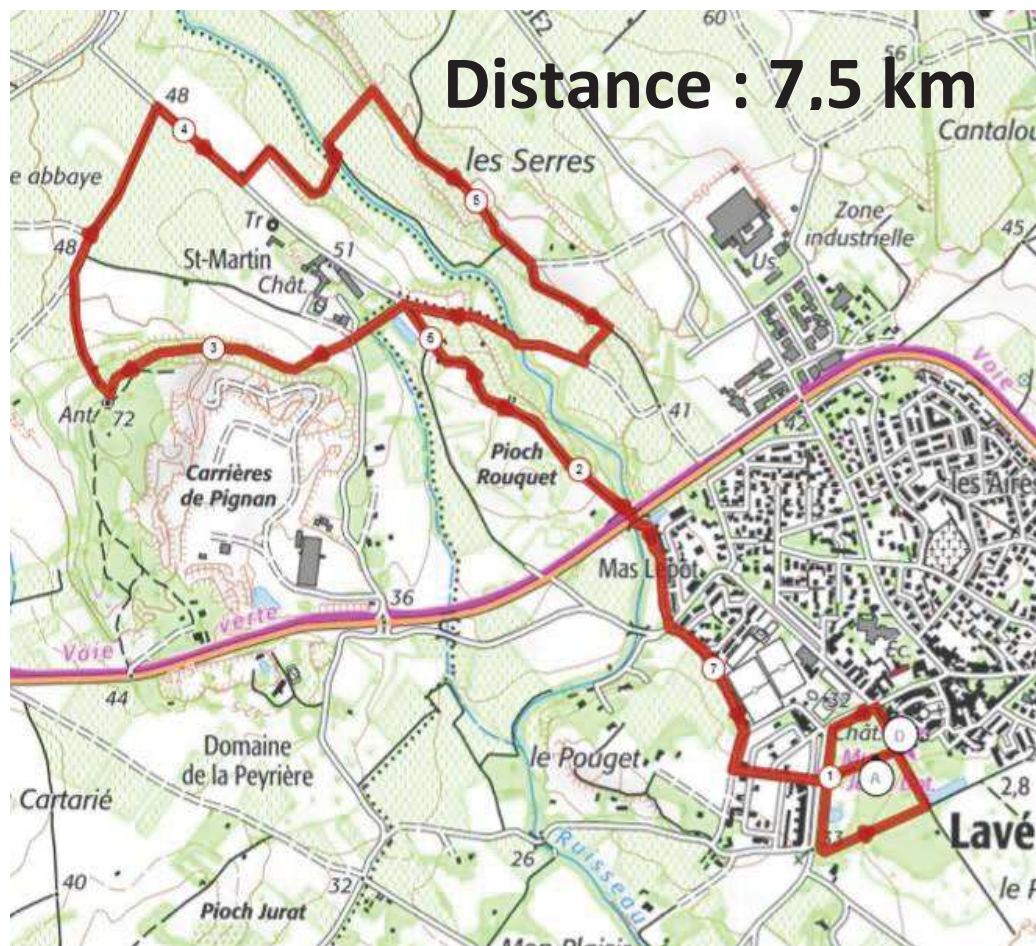


**NEW**

**Samedi 26 Octobre**

Départ 16h15

Le Parcours :



**Distance : 7,5 km**



Frais d'inscription :

**10 €** sur ATS SPORT

**12 €** le jour de la course

**Course parainée**



**Harmonie  
mutuelle**

Le règlement de la course :

**Pour pratiquer la marche nordique le matériel requis est le suivant :**

Une paire de battons de marche (obligatoire).

Une solide paire de jambes.

De bonnes chaussures de course, type trail.

Une gourde ou un camel bak.

**Epreuve chronométrée**



Extrait du règlement concernant le déroulement de l'épreuve

Le départ s'effectue en ligne sur ordre du strater (absence de sas).

Il est formellement interdit de courir sous peine de disqualification (contrôles sur le parcours).

4 juges seront postés sur le parcours **dissimulés et en liaison avec le PC course** et seront habilités à délivrer les cartons jaunes (pénalité de 2 mn) et cartons rouges (pénalité de 10 mn) décomptés du classement final.

3 cartons par concurrent = disqualification

Le classement s'effectue au temps à l'identique des courses nature

Le dossard devra être mis à l'avant sur maillot, il sera fixé par 4 épingles.

Il devra être visible pour les juges tout au long de la course.

La publication des résultats sera annoncée par l'animateur et sera affichée à la fin de l'épreuve de façon visible par les concurrents afin qu'ils puissent éventuellement porter une réclamation officielle et cela dans les 30 minutes qui suivront l'affichage des résultats. (Horaire notifié).



**100 marcheurs maximum – certificat médical non obligatoire**